

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Direction de la Jeunesse, des Sports et de
la Cohésion Sociale - D.J.S.C.S
Délégation régionale des Droits des Femmes
et de l'Égalité

Intervention de Mme JACQUES-HIMMER Arielle

Cheffe de Service de l'Observation
de la Cohésion Sociale et de l'Égalité
des Droits (OCSED), Adjointe à la Directrice

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un très vif intérêt que la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS) porte sa contribution au thème de cette réflexion, d'abord parce qu'entreprendre est plus que jamais indispensable mais aussi parce que l'esprit d'entreprise et l'entreprise elle-même doivent vraiment, pour s'enrichir et se développer, se faire aussi... au féminin.

Sans prétention aucune, notre regard garde en référence les études faites sur le plan européen, national et local, je vais vous présenter les axes prioritaires retenus par la DJSCS pour passer de l'esprit d'entreprise à l'action concrète d'entreprendre.

Sonia FRANCIUS la Directrice de la DJSCS et en charge des droits des femmes et de l'Égalité est actuellement hors du département. Elle tient à vous saluer et assurer les organisateurs, en premier chef le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Guyane (CCIG) de sa totale collaboration pour toute démarche en faveur du développement économique et social, d'autant plus s'il s'agit de l'apport des femmes dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Octobre 2012

Direction de la Jeunesse, des Sports et de
la Cohésion Sociale - D.J.S.C.S.
Service de l'Observation de la Cohésion Sociale et de l'Égalité des Droits - (OCSED)





RAPIDE MISE EN PERSPECTIVE

Comment ne pas se réjouir de l'intérêt pour le développement de l'emploi par la création d'entreprise et fortement impulsé par le récent ministère des Droits des femmes et de l'Égalité .

En effet, sur le plan européen, parmi les cinq domaines prioritaires définis dans la Stratégie européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015, figure l'indépendance économique égale pour les femmes et les hommes.

La création d'entreprise étant un des leviers-clefs de la Stratégie Europe 2020 pour atteindre les hauts niveaux d'emploi fixés par la Commission européenne.

Rappelons que la directive concernant l'application du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes exerçant une activité indépendante rétablit une égalité en donnant pour la première fois aux femmes exerçant une activité indépendante ainsi qu'aux conjointes aidantes de travailleurs indépendants, le droit de percevoir des prestations de maternité et crée des droits autonomes en matière de protection sociale pour les conjoints aidants de travailleurs indépendants.

Enfin, la mise à disposition d'un instrument européen de micro-financement Progress offrant également des services d'orientation et d'encadrement soutenus par le Fonds Social Européen devrait augmenter les possibilités de financement pour les femmes comme pour les hommes.

Au niveau national, de multiples mesures mises en place, ont considérablement amélioré la visibilité du parcours du créateur au cours de ces dernières années. Plusieurs documents réalisés notamment par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers décrivent les différents étapes nécessaires à la création d'entreprise que ce soit les documents à fournir ou les organismes à consulter.

Enfin, sachant qu'il est prévu, dans les 10 à 15 ans à venir, qu'un certain nombre d'entrepreneurs soient en phase de transmission de leur entreprise en raison de départs à la retraite, et qu'il existe donc un fort potentiel d'emplois pour les femmes, une attention sera consacrée aux repreneuses d'entreprise.

Bien que les repreneuses n'initient pas le projet de la même manière que les créatrices, de nombreux points communs existent entre ces deux profils. Ils contribuent tous positivement à l'emploi : les créatrices, en créant de l'emploi net, les repreneurs et les repreneuses, en maintenant de l'emploi qui aurait pu disparaître.



L'entrepreneuriat au féminin, défini comme la création et le développement d'entreprises par les femmes, a pris depuis une dizaine d'années une importance croissante dans la plupart des pays industrialisés mais aussi des pays en développement (micro-entreprises). En France, elles représentent 30 % des créateurs d'entreprise (en 2006) et 27 % des dirigeants de PME/TPE

UN CONSTAT

A l'heure où le gouvernement cherche de nouveaux leviers de croissance, il est un constat qui interpelle : si la France est l'un des pays d'Europe qui a le nombre le plus élevé de femmes qui travaillent, les femmes ne représentent en revanche que 30% des créatrices d'entreprise, contre 48% aux Etats-Unis.

Les femmes représentent 51.4% de la population et 47% de la population active, mais seulement 30% d'entre elles sont des créatrices d'entreprise.

Des études montrent également que 2 créatrices sur 3 ont un niveau de diplôme plus élevé que les hommes, mais qu'elles rencontrent de plus grandes difficultés à mobiliser des capitaux pour démarrer leurs projets.

En Guyane, 30% des créateurs d'entreprise sont des femmes. Ceci est proche de la moyenne nationale.

Sur les 27 régions françaises, la Guyane arrive au 8ème rang pour la part des femmes parmi les créateurs ; j'entends encore madame Sonia Francius qui ne manque pas de dire que « cela est honorable mais qu'il fallait rester durablement sur cette lancée ».

Les créatrices guyanaises sont 32% à mettre en place leur projet sans aide.

Elles sont nombreuses à s'aider de leur conjoint : 27%

88% des entreprises créées par des femmes appartiennent au secteur tertiaire.

Les créations par les femmes sont souvent :

- des commerces 36%
- des services aux particuliers 18%
- des activités d'éducation, santé, action sociale 13%

Les femmes sont moins nombreuses dans les services aux entreprises 17% et dans la construction 3% (source INSEE 2006)



LES ENJEUX

Les femmes entrepreneures jouent un rôle essentiel dans le développement Socio économique de la Guyane. Dans un contexte de crise économique mondiale, de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale, les femmes entrepreneures doivent continuer à oser et il est de bon aloi de les y encourager.

Depuis 1998, des travaux ont révélé que l'obstacle principal rencontré par les femmes dans leur démarche entrepreneuriale réside dans le fait qu'elles ne sont pas assez reconnues en tant qu'entrepreneures.

Ce déficit de reconnaissance a des causes liées à l'histoire et à la culture.

L'économie reste un milieu pas toujours facile, avec un vocabulaire peu familier au milieu féminin, où la femme doit encore créer sa place. En outre, par rapport aux hommes, elles doivent souvent encore gérer leur vie familiale dans des conditions pas toujours facilitatrice.

Dès lors l'entrepreneuriat est, comme dit Sonia Francius « un abattis bien sapijé mais reste encore à abattre de gros arbres résistants » mais avec la souplesse et la détermination, les femmes réussissent comme en Guyane à s'implanter même sans capital, toujours est-il qu'il reste encore à leur faire confiance, notamment en répondant à leur demande de prêt financier capable de garantir durablement leur entreprise.

Que faire pour encourager encore l'entrepreneuriat féminin ?





MISE EN PERSPECTIVE DU PROJET

Pour sa part, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, en charge de la délégation régionale des droits des femmes considère indispensable de promouvoir l'entrepreneuriat au féminin selon trois axes :

- Le soutien à l'engagement des femmes dans la création ou reprise d'entreprise car cela constitue un enjeu pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en favorisant le développement de la carrière des femmes
- L'évaluation de la performance économique du travail des femmes dans le dynamisme social et économique de la Guyane et l'attractivité du territoire
- La sensibilisation à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale.

C'est avec ces objectifs que la DJSCS souhaite s'engager dans la société guyanaise dans le cadre de ses responsabilités et champs de compétence.

Arielle JACQUES-HIMMER

Octobre 2012

Direction de la Jeunesse, des Sports et de
la Cohésion Sociale - D.J.S.C.S.

Service de l'Observation de la Cohésion Sociale et de l'Égalité des Droits - (OCSED)

